

ITALIEN

ÉPREUVE À OPTION : ÉCRIT

Laura Fournier-Finocchiaro, Céline Frigau Manning

Coefficient : 3 ; durée : 6 heures

Le jury a corrigé cette année 6 copies dont les notes s'échelonnaient de 8/20 à 17/20. Le nombre de candidats ayant choisi l'option italien a diminué de moitié par rapport à l'an dernier. La moyenne de l'épreuve s'établit à 11,6/20, soit une valeur inférieure à celle de la session passée (12,8/20). Une seule copie n'a pas obtenu la moyenne, et une seule copie a obtenu une note supérieure à 16/20.

Le dossier proposé lors de la session 2020 était composé de 6 documents ayant trait à la place des femmes dans la mafia italienne. Il permettait aux candidat.e.s de s'appuyer sur leurs connaissances d'un sujet généralement bien maîtrisé (l'histoire et les caractéristiques de la mafia italienne) pour le mettre en perspective avec un thème plus inattendu (le rôle occupé par les femmes dans le réseau mafieux, mais aussi dans la lutte antimafia). Ils.Elles étaient invités à réfléchir aux rapports familiaux dans les clans mafieux et à leur évolution, à partir de textes de différentes natures : des essais anciens et récents, des interviews ou comptes rendus d'interviews publiés dans la presse, ainsi qu'une photographie.

Dans le document 1, le seul tiré d'un essai publié au XIX^e siècle, l'historien Pasquale Villari décrit le fonctionnement de la société palermitaine. Il permettait une mise en perspective historique du document 2, extrait d'une étude contemporaine de Renate Siebert expliquant la remise en cause récente de la vision traditionnelle de la mafia où les femmes n'avaient qu'un rôle passif. Le document 3 est tiré de la très célèbre interview de la journaliste Marcelle Padovani au juge antimafia Giovanni Falcone, qui livre ses déductions, tirées des témoignages des repentis, sur le rôle nouveau des femmes dans la vie des mafieux. Les documents 4 et 5 sont tirés d'un site web consacré à la lutte antimafia et portent sur la libération en 2015 de Mariangela Di Trapani, cheffe de clan présumée, fille et épouse de responsables mafieux historiques : le premier est un article qui décrit ses activités mafieuses, le second une photographie. Enfin le document 6, le seul qui donne la parole directement à une femme, est un extrait de l'interview d'Ombretta Ingrassi, victime de violence familiale au sein d'une famille mafieuse ayant pris la décision de collaborer avec la justice.

Contrairement à l'an passé, où le jury avait déploré que trop de copies développaient des réflexions autonomes s'éloignant des documents proposés, nous avons été surprises cette année par la faible quantité de références et d'exemples cités dans les copies, alors même qu'on pouvait s'attendre à une plus grande culture générale des candidat.e.s sur un thème aussi connu que la mafia. Certain.e.s candidat.e.s ont su exploiter judicieusement le film *Il traditore* (2019) de Marco

Bellocchio, qui illustre les propos de Falcone à propos de la femme de Tommaso Buscetta, Cristina Guimaraes, et des rapports du couple ; un.e candidat.e a fait référence de façon tout à fait appropriée au film *La siciliana ribelle* (2008) de Marco Amenta, inspiré par la biographie de Rita Atria, mais il est regrettable que cet exemple récurrent ait été cité dans chaque partie. En revanche, les allusions au livre *Gomorra* (2006) de Roberto Saviano sur les activités de la camorra napolitaine, ou au film *I cento passi* (2000) de Marco Tullio Giordana, consacré à la vie et à l'homicide de Peppino Impastato, n'étaient pas pertinentes si aucun lien n'était établi avec le rôle des femmes dans la mafia. Enfin une copie ne présentait aucune référence extérieure aux textes. Le jury rappelle qu'il est important de ne pas négliger l'analyse des textes, mais que les candidats doivent aussi mobiliser leurs références et les exemples tirés de leur culture personnelle.

La structure de la composition est généralement bien acquise par les candidats. Rappelons que toute copie doit s'ouvrir par une introduction comportant une présentation des documents, une problématique et l'annonce d'un plan (en deux ou trois parties) et s'achever par une conclusion. Chaque document doit faire au préalable l'objet d'une étude fine, étape-clé pour la réussite de l'épreuve, qui ne peut donner lieu par la suite qu'à une simple paraphrase, pas plus qu'à un enchaînement d'assertions. Les documents sont soumis ensemble à l'examen des candidat.e.s pour être précisément interrogés et discutés ; ce moment d'analyse est incontournable pour appréhender la ou les questions que soulèvent non seulement le contenu des documents, mais le fait même de les regrouper. Il est par ailleurs indispensable de commencer par identifier précisément la nature ou le genre de chaque document (extrait d'essai historique, interview, photographie, témoignage, etc.), ainsi que leur ton et leur finalité (document informatif, polémique, argumentatif..., émanant de la société civile, de l'État, d'une institution publique...). Le statut de chaque texte identifié, les candidat.e.s doivent se montrer capables de prendre conscience de sa dramaturgie et de ses modalités rhétoriques. Il leur revient de faire émerger de cette analyse une problématique forte et de proposer une grille de lecture propre qui va guider toute l'argumentation. De fait il ne s'agit pas, dans cette épreuve, de ne retenir des documents que les quelques points pouvant apparaître comme les plus aisés à traiter. La composition dans son ensemble doit entreprendre un dialogue actif avec l'ensemble des documents. En aucun cas ceux-ci ne peuvent être étayés que dans une première partie, avant de disparaître dans la suite du propos.

En aucun cas l'épreuve ne pouvait donc donner lieu à la simple reproduction de généralités sur la mafia, de notes de cours ou d'éléments de langage distillés de manière plus ou moins détachée des documents. Elle engageait un véritable exercice critique, exigeant l'élaboration d'un parcours argumentatif progressif, guidé par l'examen des documents. Il s'agit là de créer un parcours dont la ressource première est l'analyse directe des documents, éclairée par la maîtrise d'un bagage culturel. Ainsi, dans la copie la mieux notée, les correctrices ont particulièrement apprécié l'attention portée, par-delà la question globale de la place des femmes dans les clans mafieux, aux rapports de pouvoir entre mari et femme, ou encore aux motivations de la collaboration avec la justice, souvent encouragée par les femmes à des fins de vengeance plutôt que d'émancipation. Le jury a par ailleurs valorisé la tentative d'élaborer une problématisation fine : consciente à la fois d'une évolution dans le temps et d'un socle pérenne de codes mafieux, capable de souligner le tournant que représente, sur cette question, l'intervention des femmes de repentis dans la collaboration avec la justice, prête à penser l'approche du sujet en termes de questionnement plutôt que d'affirmation. En revanche, le jury encourage les candidat.e.s à se méfier de trois types de problématiques bancales, donnant lieu en toute logique à des plans affectés par les mêmes défauts. 1) Les problématiques trop élémentaires : il ne suffit pas de poser une question à laquelle

répondre par oui ou par non, ou soulignant la coloration positive ou négative de telle ou telle question, pour avoir problématisé. 2) Les problématiques descriptives, invitant à réfléchir de manière générique sur « le rôle », « la place » ou « l'importance » des femmes dans la mafia : la thématique des documents est certes identifiée, mais ne donne pas lieu à un questionnement complexe, soutenu par l'analyse des documents. 3) Enfin, les problématiques-prétextes : la question de l'évolution du rôle des femmes dans la mafia serait représentative de l'évolution plus largement de la condition féminine, le sujet devenant prétexte à des développements hors-sujet.

Le jury appelle par ailleurs les candidat.e.s à la vigilance : il convient de se garder de généralités ou de banalités encore trop récurrentes dans cette épreuve. Celle-ci, de fait, n'est pas le lieu de développements sur le machisme qui serait caractéristique de la culture italienne, ou sur le paradoxe que constituerait le fait de tuer pour les femmes, associées, elles, au « processo di produzione ». De même les naïvetés – tel.le candidat.e. regrettant par exemple que la mafia soit « en retard » vis-à-vis des évolutions sociales, tel.le autre affirmant que les femmes ne travaillent que depuis le XX^e siècle, ignorant ainsi que le travail féminin a toujours existé dans les classes populaires et paysannes – ne peuvent qu'avoir des conséquences délétères sur l'appréciation de la copie par le jury.

Dans cette épreuve à option, les copies soignées, tant du point de vue de l'expression que de celui de la présentation, se démarquent tout particulièrement. Le jury déplore que ces copies demeurent trop rares, et insiste auprès des candidats pour qu'ils s'attachent en priorité à la correction grammaticale (formation des pluriels, accords) et orthographique de la langue. De fait, nombreuses sont les copies, en effet, qui témoignent d'importants défauts de rédaction, et apparaissent constellées de maladroites, bizarreries de formulation, familiarités, répétitions, voire de barbarismes et de néologismes (*commercio nero, *rissorce, *moglia...). Une orthographe approximative (*soprattutto, *doppo, *discretta, *imporrsi...), une grammaire défectueuse (*grande organizzazioni criminal, *le scelti,...), une syntaxe indigente ont des conséquences importantes sur l'évaluation. Le jury regrette également que les normes élémentaires de négation, de ponctuation et d'accentuation soient régulièrement négligées (*volnerabilita, *parlera...), tandis que les conventions simples de présentation d'un texte manuscrit ne sont que rarement respectées (tout titre d'œuvre, artistique ou scientifique, doit être souligné). Les candidat.e.s sont donc invité.e.s à accorder une attention très précise à la rédaction et aux aspects linguistiques, dans l'objectif de déployer une langue limpide pour une pensée claire.

Pas d'épreuves orales cette année.